

NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

Collectif Plan Nord

Veillez suivre à la lettre les instructions suivantes afin de faciliter le processus de mise en page et de garantir l'uniformité de la présentation des articles.

1 FORMAT DE SOUMISSION DES ARTICLES

Pour des raisons de compatibilité, veuillez nous soumettre vos articles uniquement dans l'un des formats suivants :

- .doc
- .odt

Nous n'acceptons pas les formats pdf ou docx.

Si votre article contient des tableaux ou des figures, vous devez les insérer sous forme d'images (.jpg) dans le texte.

2 NOM ET AFFILIATION INSTITUTIONNELLE

Votre nom doit apparaître sous le titre et doit être suivi d'un astérisque (*) qui sert d'appel de note. Cet appel de note doit renvoyer à une note de bas de page où votre affiliation institutionnelle ou organisationnelle est mentionnée suivant le modèle suivant :

L'auteur(e) est étudiant(e) / chercheur(e) / etc. / en X (Université Y).
--

Si votre contribution a fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'un congrès ou d'une table ronde, il peut également être opportun de l'inscrire à la suite de vos informations personnelles.

3 ESPACES INSÉCABLES

Assurez-vous que les espaces insécables¹ soient respectés autour des signes de ponctuation suivants :

- devant le point-virgule ;
- devant les deux-points ;
- devant le point d’exclamation ;
- devant le point d’interrogation ;
- après le guillemet ouvrant ;
- avant le guillemet fermant.

Assurez-vous aussi qu’ils le soient dans les cas suivants :

- entre un numéro de page et la mention « *sq.* » :

Gagnon, J. (2000), *La présentation d’une bibliographie*, p. 134 *sq.*

- après le point qui suit l’initiale du prénom d’un auteur dans le corps du texte et dans les notes de bas de page :

G. W. F. Hegel

4 GUILLEMETS

Assurez-vous que les guillemets français (« , ») aient été utilisés, à moins qu’il ne s’agisse d’une citation à l’intérieur d’une autre, ou d’un article en anglais.

5 ITALIQUES

Assurez-vous que l’usage des italiques dans le corps du texte se limite aux cas suivants :

- les titres d’ouvrages ;
- les titres de revues ;
- les mots en langues étrangères ;
- lorsque vous voulez mettre l’accent sur un passage ou un mot de votre texte.

1. Pour obtenir l’espace insécable dans Word, vous devez appuyer simultanément sur les touches <shift> + <ctrl> et <barre d’espace>.

6 EMPHASE

Assurez-vous, lorsque vous voulez mettre l'accent sur un passage ou un mot à l'intérieur d'une citation de le mentionner en note de bas de page.

Assurez-vous que l'ensemble de ces mentions suit le même format de mise en emphase.

7 RÉFÉRENCES ET NOTES DE BAS DE PAGES

L'appel de note précède les marques de ponctuation et les espaces insécables.

Toutes les références utilisées dans le corps du texte doivent faire l'objet d'un appel de note et respecter le modèle suivant :

– Pour une monographie :

Nom, Initiale du prénom. (Année), *Titre*, p. X.

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, p. 134.

– Pour un article ou un chapitre d'ouvrage :

Nom, Initiale du prénom. (Année), « *Titre de l'article ou du chapitre* », p. X.

Gagnon, J. (2000), « *La présentation d'une bibliographie* », p. 134.

Lorsque deux ou plusieurs notes de bas de pages consécutives au sein de la même page renvoient au même ouvrage, vous devez utiliser la notation suivante :

Ibid., p. X.

Lorsque des notes de bas de pages non-consécutives, ou sur des pages différentes renvoient au même ouvrage, vous devez utiliser la notation suivante :

Nom, Initiale du prénom. (Année), *Titre*, p. X.

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, p. 134.

Nous n'acceptons donc pas les références placées dans le corps de texte quelque soient leurs types. Par exemple nous refusons les références qui suivent ce modèle :

(Nom de l'Auteur, Année de publication)

(Dennett, 1993)

8 FORMAT DES CITATIONS

Les citations doivent être traduites en français (ou en anglais, en fonction de la langue dans laquelle l'article est rédigé) **si l'original est dans une langue autre que le français ou l'anglais**. Dans l'éventualité où il n'existerait pas de traduction canonique, l'auteur devra proposer sa propre traduction et le mentionner en note de bas de page.

Les citations doivent respecter la langue originale du texte cité si celle-ci est le français ou l'anglais. Il n'est pas nécessaire de citer un texte dans la langue de publication originale, mais simplement de respecter la langue de l'édition utilisée.

Il n'est pas nécessaire de traduire un mot seul ou une courte expression qui serait évoqué dans le corps du texte ou dans les notes de bas de pages, quelque soit la langue de ce mot. Il faudra en revanche le mettre en italique :

« Les paramètres environnementaux qui délimitent un espace sécuritaire pour la permanence de l'activité humaine à l'échelle planétaire sont identifiés et décrits dans la théorie des *Planetary Boundaries* de Johan Röckstrom et *al.* ».

Les citations courtes (1, 2, 3 lignes) doivent être formatées comme suit :

1. guillemet ouvrant (suivit d'un espace insécable) ;
2. citation ;
3. appel de note ;
4. guillemet fermant (précédé d'un espace insécable) ;
5. ponctuation.

« Ceci est une citation courte² ».

Les citations longues (4 lignes et plus) doivent être mises en retrait et la taille de la police doit être d'un point de moins que celle utilisée pour le corps du texte. L'usage des guillemets n'est alors pas nécessaire et l'appel de note précède le point final. Voici un exemple de citation longue :

Cette conception de l'objectif des sciences est controversée. On pourrait penser que de fausses prémisses risquent fort de mener à de mauvaises prédictions. Comprendre les véritables lois ou mécanismes à l'œuvre dans le monde garanti peut-être des prédictions plus précises, plus adéquates, ou plus nuancées³.

9 BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie doit contenir toutes les références utilisées dans le texte. Toutes les références bibliographiques doivent respecter le modèle suivant :

Monographies

Un seul auteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), *Titre*, Ville, Maison d'édition, p. X.

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 134.

Deux auteurs :

Nom, Initiale du prénom. et Initiale du prénom. Nom (Année), *Titre*, Ville, Maison d'édition, p. X.

Gagnon, J. et M.N. Germain (2000), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 134.

Trois auteurs ou plus :

Nom, Initiale du prénom. *et al.* (Année), *Titre*, Ville, Maison d'édition, p. X.

Gagnon, J. *et al.* (2000), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 134.

Lorsqu'il y a un traducteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), *Titre*, trad. Initiale du prénom. Nom, Ville, Maison d'édition, p. X.

Gagnon, J. (2000), *La présentation d'une bibliographie*, trad. E. Boucher, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 134.

Ouvrages collectifs

Un directeur :

Nom, Initiale du prénom. (dir.) (Année), *Titre*, Ville, Maison d'édition, p. X.

Gagnon, J. (dir.) (2000), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 134.

Lorsqu'il y a plusieurs directeurs ou s'il s'agit d'un texte traduit, reportez-vous aux consignes concernant les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs ou à celles concernant les ouvrages traduits.

Articles

Un seul auteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. XX, n°XX, p. X-X.

Germain, M.N. (2000), «Le contenu, la présentation et les références d'un ouvrage», *La revue du livre*, vol. 13, n°6, p. 24-36.

Lorsqu'il y a plusieurs auteurs ou s'il s'agit d'un texte traduit, reportez-vous aux consignes concernant les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs ou à celles concernant les ouvrages traduits.

Chapitres d'ouvrages

Un seul auteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), « Titre du chapitre », dans Initiale du prénom, Nom (dir.), *Titre*, Ville, Maison d'édition, p. X-X.

Germain, M.N. (2000). «Le contenu, la présentation et les références d'un ouvrage», dans J. Gagnon *et al.* (dir.), *La présentation d'une bibliographie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 21-44.

Lorsqu'il y a plusieurs auteurs ou s'il s'agit d'un texte traduit, reportez-vous aux consignes concernant les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs ou à celles concernant les ouvrages traduits.

Sites internet

Un seul auteur :

Nom, Initiale du prénom. (Année), « Titre de l'article », *Nom du site*, Adresse du site consulté le JJ/MM/AAAA.

Madrigal, A. (2011), « The Inside Story of How Facebook Responded to Tunisian Hacks », *The Atlantic*, <http://www.theatlantic.com/technology/archive/2011/01/the-inside-story-of-how-facebook-responded-to-tunisian-hacks/70044/> consulté le 06/10/2011.

Lorsqu'il y a plusieurs auteurs ou s'il s'agit d'un texte traduit, reportez-vous aux consignes concernant les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs ou à celles concernant les ouvrages traduits.

Texte sans auteur dûment identifié :

Nom de l'éditeur, (Année), « Titre de l'article », *Nom du site*, Adresse du site consulté le JJ/MM/AAAA.

Wikileaks, (2011), « Wikileaks Launches the First of Four Fundraising Auctions », *Wiki-leaks*, <http://wikileaks.ch/WikiLeaks-Launches-the-First-of.html> consulté le 06/10/2011.